



# AMÉNAGEMENTS DE PRÉSERVATION DU LAC DU GUÉRY

**Le Parc des Volcans d'Auvergne réalise des aménagements agropastoraux pour les troupeaux et la qualité des lacs et rivières**

## ➤ COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 16 sept 2022

En lien avec les propriétaires et gestionnaires, l'équipe technique du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a installé sept points d'abreuvement et quatre franchissements de rivière sur les deux principaux affluents du lac du Guéry. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du Contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense et du site Natura 2000 des Monts Dore animés par le Parc des Volcans d'Auvergne. Des aménagements gagnant-gagnant pour les troupeaux, pour la qualité de l'eau et la préservation des milieux naturels.

### Un patrimoine naturel exceptionnel autour du lac du Guéry

Le bassin d'alimentation du lac du Guéry, récemment labellisé Espace Naturel Sensible (ENS), est en majeure partie intégré au site Natura 2000 des Monts Dore. Cela traduit la richesse et la fragilité des milieux naturels qui s'y trouvent. Parmi eux se trouvent des ruisseaux et des zones humides qui peuvent être dégradés par les activités dont l'élevage et le pâturage. En 2016, le Parc des Volcans d'Auvergne a identifié que les ruisseaux alimentant le lac étaient piétinés, entraînant un risque de dégradation (eutrophisation) de la qualité du Guéry. En lien avec l'animation du contrat territorial « sources de la Dordogne Sancy Artense », des échanges ont été amorcés avec les exploitants et les propriétaires pour y remédier.

#### Contrat territorial « Sources de la Dordogne Sancy Artense

- 2017 – 2021 (évaluation en 2022)
- 30 maîtres d'ouvrages
- 9 financeurs
- presque 12 millions d'euros d'actions réalisées
- 145 aménagements agropastoraux pour 236 305 €

### Des aménagements gagnant-gagnant pour les troupeaux et les rivières

Disposer de sources, ruisseaux ou zones humides au sein des pâtures est un atout pour l'abreuvement des bêtes. Toutefois, lorsque les vaches ou les brebis entrent dans les ruisseaux pour y boire, elles les dégradent par le piétinement et les déjections, ce qui est difficile à corriger ensuite. Il s'agit donc de mettre en œuvre des aménagements pour permettre l'abreuvement des animaux en dehors des zones sensibles. Plusieurs solutions techniques existent permettant de s'adapter aux types de bêtes, à la topographie et aux souhaits des agriculteurs. L'Office National des Forêts, gestionnaire de parcelles de l'Etat traversées par le ruisseau des Mortes, s'est fortement impliqué dans l'élaboration et la réalisation de ces travaux, avec l'objectif de préserver la qualité de l'eau et des zones humides dont il a la responsabilité.

### Des travaux d'ampleur

Deux agents de l'équipe technique du Parc des Volcans d'Auvergne ont installé 7 points d'abreuvement et 4 franchissements, ce qui a permis de protéger 1,9 ha de zones humides et 870 m de ruisseaux. Ce projet bénéficie à trois agriculteurs pour un montant de 19 000 € HT financés à 80% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. De nouveaux projets voisins sont en cours d'élaboration pour compléter la protection de l'eau qui alimente le lac et assurer le bon état de ses eaux le plus longtemps possible.